

**Compte-Rendu du Comité de Pilotage final de la déclinaison pour l'Auvergne du PNA  
Loutre d'Europe  
23 février 2016  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, site de Clermont-Ferrand**

**Liste des présents :**

Charles Lemarchand (Catiche Productions), Sandrine Coulaud & Patricia Rousset (DREAL Auvergne), Isabelle Romeuf (PNR Livradois-Forez), David Olagnol (SIGAL), Claude Bonnet (DDT 43), Barbara Serrurier (SMAT Haut-Allier), Marine Montmagnon (CD63), Samuel Esnouf (CEN Auvergne), Julie Bodin (SMAT des Combrailles), François Auriche (CD 03), Cécile Birard (PNR Volcans d'Auvergne), Christian Amblard (CSRPN), Julien Chambonnière (DDT 63).

**Excusés :**

ONEMA SD 43, CD 43, FD AAPPMA (03, 63, 43), ONF, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Ch. Bouchardy.

Le copil est réuni ce jour pour la dernière fois dans sa configuration actuelle puisque le PNA s'achevait en 2015 et que les perspectives de poursuite intégreront les contours de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif de ce copil est principalement de présenter le bilan des actions réalisées. Des informations sont attendues du niveau national sur les modalités de prolongation du plan.

En guise d'introduction, les objectifs de la déclinaison régionale du PNA loutre en Auvergne, rédigés en 2011 et disponibles sur le site de la DREAL Auvergne, ont été rappelés, sous la forme des 4 axes de travaux prévus et des fiches actions du PNA s'y rapportant :

**Axe 1 : Répartition et recolonisation de la loutre en Auvergne, corridors écologiques et trame bleue (fiches 1, 2, 5, 6, 12, 14, 16, 17, 20)**

**Axe 2 : Régime alimentaire en zone d'étangs / têtes de bassins, aide aux pisciculteurs et tests de systèmes de protection (fiches 8, 9, 10, 23, 24)**

**Axe 3 : Amélioration de la prise en compte de la loutre, rédaction et diffusion de documents de synthèse destinés aux gestionnaires et usagers (fiches 11, 13, 15, 19, 25, 28)**

**Axe 4 : Valorisation d'échantillons, actions de communication et de formation (fiches 4, 7, 21, 22, 25, 26, 27, 29, 30, 31)**

Dans un second temps, pour chaque axe, les principaux travaux et résultats ont été exposés et discutés en séance. L'ensemble des travaux effectués dans le cadre du PNA en région est listé en fin de document, les rapports correspondants seront accessibles au téléchargement *via* le site de la DREAL ou sur demande auprès de l'opérateur régional.

**Axe 1 : Répartition et recolonisation de la loutre en Auvergne, corridors écologiques et trame bleue (fiches 1, 2, 5, 6, 12, 14, 16, 17, 20)**

- Présentation des travaux de prospection de terrain, effectuée en 2011 et 2012 et ayant abouti à la publication d'une carte de répartition actualisée ; l'étude est disponible sur le site de la DREAL (voir liste des travaux en fin de document). D'autres publications, réalisées par le réseau de suivi des mammifères du bassin de la Loire, ont été actualisées en 2010 et 2015, et concernent également l'espèce en région (voir liste).

La région Auvergne est à présent presque totalement recolonisée, à l'exception d'une partie des cours d'eau du nord du département de l'Allier, où les signalements commencent toutefois à apparaître et où la recolonisation devrait intervenir sous peu. Le territoire de la région continue de servir de population « source » au mouvement global de recolonisation, à la fois vers le nord, l'est, le sud et le sud-ouest, c'est-à-dire l'ensemble du Massif central géographique. Comme discuté en séance, il faut également souligner que des cours d'eau de qualité moyenne, voire mauvaise, ont été recolonisés également et demeurent occupés par l'espèce : la communication effectuée sur le retour de la loutre doit donc être davantage orientée sur les effets bénéfiques de la protection légale des espèces, puis vers des besoins d'amélioration de la qualité de l'habitat et de la ressource plutôt que sur le strict plan de la qualité de l'eau. A ce titre, les préconisations de la prise en compte des espèces menacées, publiées sous la forme d'un recueil en 2012, peuvent être utilisées dans la gestion générale des milieux aquatiques hébergeant des espèces patrimoniales (exemples diamétralement opposés de la loutre et de la mulette perlière).

Les données de répartition de la Loutre en Auvergne seront transmises au niveau national pour l'actualisation de la carte nationale de répartition.

Actuellement, la plupart de ces données sont intégrées dans la base de données faune-Auvergne.

- Plusieurs travaux ont par ailleurs concerné l'état de l'habitat de l'espèce en région, tout particulièrement l'impact de l'aménagement du territoire sur les déplacements de l'espèce, à travers la fonctionnalité de la trame bleue ou des risques de collisions avec des véhicules :

- Une synthèse des cas de collisions, relevés et vérifiés, a ainsi été publiée en 2015, en vue de visualiser d'éventuels points noirs de circulation routière pour la loutre (voir liste).
- Par ailleurs, un projet de carnet de bord d'observation d'espèces et de relevés de cas de collisions routières, sur le modèle du carnet « petits carnivores » de l'ONCFS et pouvant être mis à disposition des agents des services routiers, des agents de parcs, de conservatoires ou de naturalistes, a été réalisé. Il est disponible et en cours de diffusion, sur la base du volontariat des agents. La gestion et la centralisation des données issues de partenaires différents constituent une difficulté potentielle d'intégration, évoquée en séance, que le développement de programmes spécifiques (ex. SINP) peut permettre d'aplanir sur la durée.
- En collaboration avec la D.I.R. Massif Central, plusieurs sites ayant fait l'objet de constatation de cas de mortalité de loutres sur le réseau concerné (A75 et RN 122 notamment) ont été expertisés et le cas échéant ont fait l'objet d'aménagements spécifiques afin de réduire les risques de mortalité routière pour la loutre. Ainsi, des grillages de protection, destinés à guider l'animal vers les ouvrages hydrauliques et d'empêcher son accès à la chaussée, ont été installés en plusieurs points de la RN 122, dans les vallées de l'Alagnon et de la Cère. A l'usage, ces installations s'avèrent fragilisées par les accumulations de neige hivernales et doivent être optimisées.

- Dans le même ordre d'idées, un aménagement d'amélioration d'un ouvrage hydraulique existant est en cours de validation, sur la commune de Giou-de-Mamou (15), au niveau d'un franchissement du ruisseau de Giou par la RN122. Ce système, composé de planches de bois soutenues par des équerrres, est destiné à permettre à la loutre de l'emprunter depuis la berge, et rester ainsi à l'intérieur de l'ouvrage en cas de débit important ou de présence de glace, sans avoir à gagner la chaussée. Ce système ne remet pas en cause l'intégrité de l'ouvrage, et est relativement aisé et peu coûteux à installer dans les ouvrages n'ayant pas fait l'objet d'aménagements spécifiques au moment de leur construction.

Cette approche « physique » de l'habitat de la loutre et de la fonctionnalité de ses déplacements a par ailleurs été étroitement étudiée par l'équipe de Catiche Productions sur d'autres types d'ouvrages. Ainsi, les ouvrages hydrauliques de l'A89, spécifiquement équipés dès la conception de l'autoroute, sont contrôlés régulièrement depuis 1992, et par ailleurs de nombreuses prospections suivies de préconisations d'aménagements ont été effectuées sur des barrages hydrauliques. Entre 2013 et 2015, l'opération de vidange, de travaux et de remplissage de la retenue de Sarrans sur la Truyère s'est accompagnée d'une étude de grande ampleur sur la loutre et ses déplacements locaux, dont les résultats sont en cours de publication.

De façon générale, on constate désormais une bonne réceptivité des gestionnaires d'ouvrages (autoroutes, barrages) pour la prise en compte des enjeux de continuité pour la Loutre et d'autres espèces dans leurs aménagements.

## **Axe 2 : Régime alimentaire en zone d'étangs / têtes de bassins, aide aux pisciculteurs et tests de systèmes de protection (fiches 8, 9, 10, 23, 24)**

Le volet principal de cet axe a consisté en la réalisation de l'étude du régime alimentaire de la loutre, comme prévu initialement dans la déclinaison régionale et comme présentée dans les réunions précédentes. Après une longue phase d'instruction administrative, couronnée de succès grâce au portage de l'étude par le CEN Auvergne et à la collaboration technique et financière de plusieurs partenaires (CEN Auvergne, DREAL Auvergne, CD 43, SMAT du Haut Allier, Université de Liège, FD AAPPMA 43, ONEMA 43, Autoroutes du Sud de la France, Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Catiche Productions), l'étude s'est déroulée entre octobre 2014 et octobre 2015.

Les résultats et leur comparaison entre les sites d'étude (bassins de la Desges et de la Seuge en Margeride (43), cours d'eau, zones humides et étangs dans les Combrailles (63)) montrent une remarquable diversité dans les espèces capturées par la loutre : 38 taxons différents, dont 23 espèces de poissons, ont ainsi été identifiés. Les poissons dans leur ensemble représentent 74 à 89% de la biomasse capturée par la loutre, selon les sites. La grande majorité des poissons capturés ont une taille inférieure à 17,5 cm, le régime étant complété, avec parfois des proportions importantes en été, par les crustacés (écrevisses), les amphibiens, les mammifères et dans une moindre mesure les reptiles semi-aquatiques. Des variations spatiales et saisonnières ont été observées entre les sites et /ou au sein d'un même site. D'une manière globale, les résultats confirment une prédation très opportuniste de la loutre, exercée principalement sur les taxons dont les effectifs sont les plus élevés, et au sein de chacun d'entre eux, sur les individus des classes de taille les mieux représentées. L'ensemble des résultats est présenté dans le rapport final de l'étude, accessible comme indiqué ci-dessus.

C. Amblard souligne l'intérêt qu'aurait présenté un échantillonnage aux abords d'un grand fleuve, avec probablement des résultats très contrastés par rapport à ceux obtenus ici.

C. Lemarchand et S. Esnouf expliquent que des études du régime alimentaire ont déjà été réalisées sur la Loire et que l'objectif était ciblé sur l'étude du comportement alimentaire en tête de bassin versant.

F. Auriche suggère l'intérêt d'étudier le comportement alimentaire de la loutre sur des cours d'eau abondamment colonisés par des écrevisses invasives. D'après certaines études, il semblerait que dans ce type de contexte, la loutre conserve un ratio important de proies piscicoles, meilleure source énergétique que les écrevisses.

Dans ce même axe, Catiche Productions a été contacté par un pisciculteur (exploitation en agriculture biologique) de Saint-Quentin-sur-Sauxillanges (63), par l'intermédiaire du PNR Livradois-Forez. Le pisciculteur constate depuis plusieurs saisons des cas de prédation, et l'installation de pièges photographiques a permis d'identifier plusieurs espèces de carnivores effectuant ces déprédations au sein de la structure : le chat domestique, la loutre et le raton laveur, les populations de ce dernier étant en pleine expansion dans le département. L'exploitant a pu restreindre, voire supprimer les cas de déprédation par l'installation de clôtures amovibles électrifiées (de type clôture à moutons) sur une partie de ses bassins, mais il ne dispose pas de la trésorerie nécessaire à l'achat d'une protection complète de ses bassins par ce système, encore moins pour l'installation d'une protection pérenne face à ces différents prédateurs, aux comportements variables. En tant qu'animateur régional, Catiche productions a rédigé une note d'information et de sollicitation d'aide financière ou de prêt de matériel agricole, diffusée à la commune, au Parc Livradois-Forez et aux autres partenaires potentiels.

### **Axe 3 : Amélioration de la prise en compte de la loutre, rédaction et diffusion de documents de synthèse destinés aux gestionnaires et usagers (fiches 11, 13, 15, 19, 25, 28)**

Concernant cet axe, plusieurs actions ont été réalisées :

- Rédaction et diffusion de la plaquette « La loutre, histoire d'une sauvegarde », connaissances générales sur l'espèce vers tous les publics ;
- Diffusion du recueil des préconisations de gestion de l'habitat des espèces menacées ;
- Mise à jour des arrêtés préfectoraux (4 départements) encadrant le piégeage des espèces dites « nuisibles » à proximité des cours d'eau : les pièges de catégories 2 et 5 voient ainsi leur utilisation encadrée, voire interdite, à proximité des cours d'eau hébergeant la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie, identifiés par commune ;
- Plusieurs documents de cadrage administratifs ont été, sont en cours de mise à jour ou vont prochainement l'être afin d'y préciser le statut de la loutre et sa nécessaire prise en compte : DOCOB des sites Natura 2000, liste des espèces déterminantes des ZNIEFF, liste rouge régionale des mammifères).
- Enfin, un ouvrage de synthèse, à paraître aux éditions Biotope, est actuellement en cours de rédaction (Rosoux et Lemarchand, *in prep*). Ce livre présentera également les préconisations en vue d'une meilleure prise en compte de la loutre.

#### **Axe 4 : Valorisation d'échantillons, actions de communication et de formation (fiches 4, 7, 21, 22, 25, 26, 27, 29, 30, 31)**

Plusieurs campagnes de valorisation de cadavres de Loutres (le plus souvent issues de collisions) ont été réalisées au cours du PNA et de sa déclinaison régionale :

- des échantillons (vésicules biliaires) issus de loutres de la région ont été confiées à E. Sherrard-Smith, dans le cadre d'une étude sur des parasites spécifiques de mustélidés à travers l'Europe (Sherrard-Smith *et al.* 2016) ;

- des échantillons de muscles de loutres provenant de la région (et d'une grande partie de la France) ont par ailleurs été utilisés en vue de l'étude de la diversité génétique de l'espèce en France. Les résultats (Geboes *et al.* 2016) montrent qu'un suivi génétique de la population peut permettre de situer l'origine géographique d'individus, en fonction des noyaux de populations historiques connus (par exemple le Massif central, les marais du centre ouest ou du sud-ouest, la Bretagne...). Par extension, il est donc possible de reconstituer les principaux mouvements de populations, d'identifier les corridors de recolonisation ou l'importance relative de chaque population ou sous population au mouvement global de recolonisation. Comme évoqué en séance, ce type d'étude peut se faire à partir d'autres types de matériels génétiques, plus faciles à obtenir sur le terrain, comme les épreintes, à condition d'assurer la qualité et la fraîcheur du matériel. D'autres travaux de ce genre pourront donc avoir lieu le cas échéant, et ce d'autant plus facilement que le coût de ce type d'analyse est désormais abordable.

J. Bodin explique qu'une étude génétique a également été menée en région Midi-Pyrénées, sur des échantillons issus de différentes régions.

- en dehors de la déclinaison régionale du PNA, les études toxicologiques sur l'espèce en Auvergne, entamées en 2004, se sont poursuivies jusqu'en 2015, grâce au soutien des partenaires du Plan Loire Grandeur Nature. Les résultats montrent une contamination généralisée (tous lieux d'études et tous individus) par des résidus de pesticides, tout particulièrement les pesticides organochlorés (concentrations en baisse néanmoins), les PCBs, le mercure et le plomb. Si la dynamique actuelle de l'espèce en France ne semble pas ralentie par cette contamination, le niveau de cette dernière, le caractère persistant et accumulatif de ces éléments, de même que les résultats d'études comparables menées sur le long terme et publiés chez nos voisins européens, restent inquiétants pour la conservation durable de l'espèce en France.

Enfin, plusieurs actions de formation et de communication ont été effectuées au cours de cette déclinaison régionale, parmi lesquelles :

- la plaquette « La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde » ;
- L'exposition « A l'eau la loutre, déambulation naturaliste et écologique à travers les milieux aquatiques du Cantal » (jusqu'au 31/08/2016, Muséum des Volcans d'Aurillac) ;
- 6 séminaires de formation (journée ou demi-journée), à l'adresse des membres du Copil du PRA ou des personnes en faisant la demande, et principalement orientées sur la prise en compte de l'espèce dans l'aménagement du territoire ;
- 3 réunions du Copil du PRA, destinées à la présentation de l'état d'avancement des actions.

Ces actions de formation et de communication s'ajoutent à celles effectuées 1 à 2 fois par an depuis 2004 par Catiche productions, destinées aux agents de terrain (ONCFS, ONEMA, ONF, DDTs, DREAL, techniciens de rivière, CEN, CPIE et autres associations de protection de la nature).

La séance est achevée par une mise au point concernant les perspectives à attendre pour la suite de cette déclinaison. Au niveau national, le PNA loutre pourrait se poursuivre par un Plan national de conservation, potentiellement déclinable sur le territoire régional (en l'occurrence Auvergne-Rhône-Alpes). Les modalités et les actions pouvant être inscrites dans ce nouveau type de PNA doivent être précisées dans le courant de l'année.

A l'initiative du niveau national, un séminaire de clôture du PNA Loutre 2010-2015 est dorénavant et déjà programmé les 17 et 18 juin 2016 à Limoges. Ce séminaire fera le bilan du PNA achevé et devrait permettre de clarifier les modalités de poursuite des efforts sur cette espèce. Il ne sera pas ouvert au public mais les acteurs locaux impliqués sur le PNA et les membres des copil y seront conviés. Des informations plus précises seront communiquées le moment venu.

La seule mise en place d'une réglementation de protection de cette espèce a abouti au succès de sa recolonisation dans de nombreuses régions. Sa situation reste néanmoins fragile, au vu notamment du niveau de dégradation des milieux aquatiques, et la vigilance reste de mise.

Parmi les perspectives de poursuite du PNA, l'étude de franchissabilité des barrages de Vilerest et de Grangent sur le fleuve Loire (42), est actuellement en projet avec la LPO 42 et la FRAPNA 42 depuis 2014.

Fin de séance à 16h45.

**Liste des travaux effectués dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA Loutre (les autres travaux, menés hors PNA, peuvent être sollicités auprès de Catiche productions) :**

2016:

Régime alimentaire de la loutre d'Europe en Auvergne : variations spatiales et saisonnières entre deux sites d'études. Déclinaison pour l'Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre en France. Lemarchand, C., Boulade, Y., Esnouf, S., Legrand, R., Gouilloux, N. et Libois, R. CEN Auvergne - Catiche Productions – DREAL Auvergne.

Diversité génétique de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. Focus sur le Massif central et la région Auvergne dans le cadre du Plan Régional d'Actions. Catiche Productions – DREAL Auvergne – Muséum d'Orléans. Lemarchand, C., Geboes, A.-L., Rosoux, R., Hansen, E., Yves Boulade & Libois, R.

Distribution and molecular phylogeny of biliary trematodes (Opisthorchiida) infecting fish-eating mammals (*Lutra lutra* and *Neovison vison*) across Europe. Sherrard-Smith, E., Stanton, D.W.G., Cable, J., Orozco-terWengel, P., Simpson, V.R., Elmeros, M., van Dijk, J., Simonnet, F., Roos, A., Lemarchand, C., Poledník, L., Heneberg, P. & Chadwick, E.A. *Parasitol. Internat.* 65 :163-170.

Genetic diversity and population structure of the Eurasian otter (*Lutra lutra*) in France. Geboes, A.-L., Rosoux, R., Lemarchand, C., Hansen, E. & Libois, R. *Mammal Research* (DOI 10.1007 :s13364-015-0258-5).

2015 :

Suivi de la Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) sur les retenues de Sarrans et de Labarthe (vallée de la Truyère) lors de la reprise d'exploitation après vidange et travaux de structure. Catiche Productions – Electricité de France. Lemarchand C. & Boulade, Y.

Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2014. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature (84p.). Ouvrage collectif, sous la dir. de Hurel, P.

Rapport de visite de la pisciculture de Civadoux (Saint-Quentin-sur-Sauxillanges, Puy-de-Dôme). Préconisations d'aménagements en vue de la limitation de la prédation. Catiche Productions. Lemarchand, C. & Lallemand, P.

Collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Auvergne : synthèse et préconisations d'aménagements de sites routiers. Déclinaison du plan National d'Actions. Catiche Productions – DREAL Auvergne. Lemarchand, C. & Boulade, Y.

Inspections d'aménagements de sites routiers destinés à limiter les collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Catiche Productions – DIR Massif Central – DREAL Auvergne. Lemarchand, C., Boulade, Y. & Gouilloux, N.

2014 :

Inspections de sites de collisions routières impliquant la loutre d'Europe (*Lutra l.*) et propositions d'aménagements. Catiche Productions – DIR Massif Central – DREAL Auvergne. Lemarchand, C., Boulade, Y. & Gouilloux, N.

## 2012 :

Finalisation des prospections et mise à jour de la répartition de la Loutre en région Auvergne. Déclinaison régionale du PNA. DREAL Auvergne – Catiche Productions. Lemarchand, C., Boulade, Y. & Guillaoux, N.

La prise en compte de l'enjeu « espèces menacées » dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieux aquatiques : exemples de la loutre d'Europe et de la mulette perlière. DREAL Auvergne – Catiche Productions. Lemarchand, C., Boulade, Y.

## 2011 :

Les passages à loutres sur l'autoroute A89 : efficacité 1992-2011 et mise en perspective. Lemarchand, C., Boulade, Y. & Guillaoux, N. ASF – Catiche Productions.

Déclinaison pour la région Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. Lemarchand, C., Bouchardy, C., Boulade, Y. DREAL Auvergne - Catiche Productions.

La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions, ISBN 978-2-917568-02-6 (32p.). Lemarchand, C. & Bouchardy, C.

Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p. Ouvrage collectif sous la dir. de Richier, S. & Sarat, E.